

La crise Quelle crise ?

« Contre toutes les formes de nationalisme », tel est le slogan porté par la tête de la manifestation de novembre 2007. Il est quelque peu mis en doute par les innombrables drapeaux belges portés bien haut par le cortège qui suit... Ce nationalisme belge, modeste et pacifique, mais dépourvu d'ironie, ne s'assume pas. Est-il le complément indispensable d'un État en proie au doute quant à sa survie ? Est-il indissociable d'une sorte de poujadisme qui reporte sur les politiques la responsabilité des contradictions et des conflits internes ? Six mois de crise ont exacerbé les conceptions antagonistes d'une Flandre qui, au-delà de son discours de bonne gouvernance néolibérale, reste hantée par l'idéal romantique de la nation alors que l'identité des Francophones est davantage politique, marqué par une sorte de patriotisme institutionnel.

THÉO HACHEZ

La crise belge se mesure à l'impossibilité d'évoquer le pays sans que la question de sa survie soit en quelque sorte posée. Le doute est désormais public et international même si la disparition n'en est pas devenue d'autant plus probable. Il est vrai qu'une possible spéculation sur le franc faisait peser une censure que l'euro a levée. Mais le langage tenu par certains politiques flamands (sans compter ceux qui sont ouvertement indépendantistes) a perdu de sa réserve sur le sujet. Autrefois, on se contentait d'affirmer avec Jean-Luc Dehaene que le modèle belge était évolutif. Comme la direction de cette évolution était donnée, l'idée admise en Flandre était que la Belgique se dissoudrait d'elle-même (s'évaporerait?) dans un futur assez lointain. Cette conception toujours en vogue s'est traduite par le refus d'assortir les pactes institutionnels d'un engagement dans le temps. Alors que la vertu de toute Constitution se profile naturellement dans le temps indéterminé des fondements, il fallait admettre que des accords aussi subtilement négociés ne seraient que des étapes dans un parcours dont l'arrivée remettrait en cause ce qu'ils prétendaient préserver : l'État belge. Ne relevons pas que le terrain gagné dans le sens donné serait quant à lui irréversible : frontière linguistique et compétences dévolues aux entités fédérées sont, aux yeux des politiques flamands, sacro-saintement acquises.

L'insécurité d'un État vacillant toujours et potentiellement soluble à terme constitue en soi un paradoxe. Il n'est pas étonnant que les conduites politiques de chacune des communautés les exposent également à des contradictions logiques inattendues. Du côté francophone, l'intérêt et l'opinion commandent aux politiques une attitude conservatrice qui doit tourner le dos le plus explicitement possible à la réforme considérée a priori comme synonyme d'une défusion menant à une disparition de la Belgique, tandis que ce raidissement est évidemment dénoncé de l'autre côté comme la plus courte voie menant vers ce que l'on dit craindre... Le discours flamand tenu par les vainqueurs des élections est celui de l'évidence et du courage : qui pourrait résister à une majorité qui détient tous les atouts, y compris la menace voilée d'une sécession tant redoutée par les Francophones ? Le fait est que ces mâles propos tournent à la confusion après six mois d'enlèvement. La détermination affichée au départ est inversement proportionnelle au résultat obtenu... Mais nous ne sommes pas encore à l'heure des bilans.

NON, PEUT-ÊTRE

Supposons que la demande flamande pour plus d'autonomie soit unanime, ce qui revient à traiter dans un continuum les indépendantistes en militants radicaux de cette aspiration. Pourquoi les Francophones ne pourraient-ils adresser aux uns et aux autres une fin de non-recevoir systématique ? La position ne heurte ni la loi ni la morale. Le dispositif des majorités spéciales requises permet précisément à la minorité de faire-valoir son poids comme un obstacle dirimant. Et du moment que ses intérêts sont en jeu, on peut difficilement lui reprocher de ne pas recourir à tout moyen légal et honnête de défendre au mieux le sien, a fortiori quand on passe pour la plus faible des parties en cause ? D'autant que cette position se trouve aussi répondre à l'intuition symbolique de la majorité très belge et très conservatrice des électeurs francophones.

Moralement et légalement défendable, le refus conservateur est-il pour autant indéfiniment tenable ? La limite évidente serait que telle réforme favorable ou neutre pour le groupe minoritaire soit bloquée au nom d'un intégrisme du statu quo. Au plan politique, le raisonnement est plus complexe : les institutions d'un pays ne peuvent être perçues comme défavorables à la majorité démocratiquement exprimée de ses habitants. À terme, une telle situation ne manquerait pas de se retourner contre les intérêts de tous, y compris ceux de la minorité qu'elle prétend défendre, et cela sans même envisager l'hypothèse peu probable où le dépit des Flamands majoritaires les conduirait à sortir du système. Le blocage du pouvoir fédéral depuis les dernières élections donne une idée (plus juste que les prétendues fictions de la RTBF) de ce cas de figure « perdants-perdants », où les politiques flamands se trouvent forcés de s'infliger les mêmes inconvénients que ceux qui devraient décider les Francophones d'accepter la réforme comme un compromis auquel leur culture politique les prépare.

Il reste que, sauf absurdité auto-mutilante, le plus court chemin des Flamands vers la réforme passe par l'intérêt des Francophones. Qu'ils nous la vendent, bon Dieu ! Évidemment, ce serait ignorer une motivation puissante des réformes envisagées, celle de limiter, au profit des mieux nantis, la redistribution qu'opère l'État fédéral entre les entités fédérées, soit les transferts. Il reste que l'on pourrait au moins commencer par les chapitres où, de part et d'autre, on convient que le fonctionnement actuel de l'État fédéral n'est pas idéal. Or, ce que l'actualité politique des derniers mois nous a appris se résume au constat inverse : les meneurs de la négociation du côté flamand ont, volontairement ou non, multiplié les gaffes démonstratives du peu de cas qu'ils faisaient de l'intérêt de leurs partenaires francophones. Sans doute est-il exagéré de s'emporter dans une rhétorique de la provocation en parlant de gifles ou autre coup bas, mais on peine à croire que tout ait été entrepris, que des trésors de diplomatie aient été déployés pour convaincre.

De tout cela, faut-il tirer la conclusion que l'on s'est engagé dans une politique du pire ? Dans le chef du CD&V/N-VA et de son leader, ce n'est pas à exclure. Mais cette spéculation du pourrissement est rampante aussi du côté francophone, où le statu quo, et la dissimulation tactique des intérêts, ne cache peut-être rien d'autre qu'un déficit stratégique. Du moment que la non-expression du désir francophone par ses représentants politiques satisfait aussi l'opinion des Wallons et des Bruxellois, dont la majorité reste coincée dans un unilatéralisme belge décrit plus bas.

Le seul point qui fasse l'objet d'un débat public est la traduction souhaitable du lien francophone entre Wallons et Bruxellois. Ce qui amène à constater la mort clinique du mouvement wallon et la large convergence entre les partis (y compris entre les leaders rivaux PS et MR) en faveur d'un resserrement francophone, même si cette tendance se trouve en difficulté pratique de concrétisation. Lorsqu'il s'agit de définir une Belgique qui fasse droit peu ou prou aux revendications flamandes, les Francophones se réfugient dans l'énonciation des priorités dans ce qui devrait être maintenu, se préparant un avenir perpétuel de nostalgie et de désarroi.

LA PROMESSE

Au-delà de la psychologie ou du folklore, la crispation décrite plus haut est largement imputable à l'intériorisation par les politiques du discrédit dont ils sont l'objet et qui réduit l'espace de la transaction. C'est particulièrement vrai du côté flamand. Pour le dire autrement, ce n'est pas le programme institutionnel des partis flamands qui serait cause du pourrissement (il n'a pas changé depuis 99), mais bien la nature radicale de l'engagement auquel se sentent tenus les élus CD&V/N-VA. Ce n'est pas tant le contenu que le contexte symbolique dans lequel s'est opérée la performance de la promesse qui fait la différence. Pour situer, comparons. À la méfiance, certains, comme Sarkozy, répondent par le déploiement d'une rhétorique performative (le parler vrai du Fièrabras)

qui gagne son crédit par l'absence de nuances et les mots crus. La langue de bois a trouvé son contraire, mais pas son antidote. Car le débat a ainsi été déplacé du contenu des politiques (que fera-t-il?) vers la crédibilité d'un candidat (l'assurance qu'il fera ce qu'il a dit). La parade au doute de ses électeurs qui a valu à Yves Leterme 800 000 voix est celle d'une profession de foi qui se donne pour garants l'ascèse, la modestie et le bon sens petit-bourgeois du candidat. Mais contrairement au président français qui tend à faire oublier, dans son mode de gouvernement médiatique, le contenu de la promesse, Leterme se sent moralement astreint à une intransigeance que seuls pourraient démontrer les cris de ses partenaires de négociation. Sur cette base, le correspondant flamand serait plutôt Jean-Marie Dedecker.

Comme un refrain, revient dans les propos de Leterme la promesse de travailler dans l'intérêt du peuple flamand¹. Que faut-il entendre dans l'évidence d'un tel engagement, du moment que la proclamation du contraire étonnerait? Austère et apparemment modeste, cette rhétorique dénote une conception désenchantée du politique et de ses agents dévoués. Traduisons: le peuple (flamand) dans sa majesté essentielle préexiste au politique. Les institutions ne sont qu'un arrangement, une transaction pragmatique du Peuple avec l'histoire qui ne lui apporte aucun supplément d'être, aucun supplément d'âme, mais sert au mieux ses intérêts. Quant aux politiques, ils en sont les serviteurs tout entiers dévoués. Aussi bien, là où on serait tenté de ne voir que de l'égoïsme matérialiste dans l'âpreté des négociateurs flamands, ces derniers (en particulier Yves Leterme) l'envisagent comme la soumission héroïque à un devoir exigeant.

Désinvesti de toute symbolique hors de son destinataire, le rôle des politiques se limite donc à servir humblement un corps collectif mystique, à en être le bras séculier, à défaut d'en être le miroir complaisant d'une réussite, comme l'a été Verhofstadt, vu comme un Hannibal à Canossa. C'est-à-dire l'opposé d'un Leterme toujours un air inquiet et compassé, en accord profond avec l'éthos originel du mouvement flamand, celui du vicaire, du clerc de notaire, de l'intendant devenu manager local d'une multinationale; celui du petit-bourgeois qui a choisi le peuple pour allié et a adopté sa langue pour dénoncer les puissants et fainéants exploités (francophones). Dans cette position d'intendant félon, mieux vaut être vu avec une *pinjje* qu'avec une flûte de champagne; le raffinement toujours suspect se consomme avec le petit pincement suave de la culpabilité. Pas question de se laisser aller à l'amour de la vie toscane comme ce décomplexé de Verhofstadt, la face de carême est de rigueur chez Leterme.

¹ Voir « Leterme exact », Théo Hachez, *La Revue nouvelle*, n° 10, octobre 2006.

IDENTITÉS ET MOMENT CONFÉDÉRAL

Dans la version classique exposée plus haut, un être collectif (le peuple flamand) cherche la voie politique la plus appropriée à sa reconnaissance et à ses intérêts. À la base donc, c'est la langue qui délimite l'appartenance à ce collectif et le cimente. Telle représentation dérive d'une conception romantique de la nation qui l'identifie à sa culture. À défaut de s'y référer ou même de le percevoir, c'est bien à cette source que puise l'élan démocratique flamand. Telle qu'elle s'exprime, l'identité francophone est plus directement liée au politique et c'est le pacte qui est fondateur. Qu'il s'agisse des catholiques et des libéraux ou des Flamands et des Wallons, le compromis et le partage du pouvoir. Plus que la langue française, le référent francophone ultime serait le pacte « culturel ». Aussi bien, la crise gouvernementale est-elle diversement appréciée : les Francophones se demandent s'ils existent encore, tandis que la Flandre éternelle négocie laborieusement son être-au-monde actuel, sans trop douter d'elle-même.

Il est vrai que la nouvelle réforme de l'État se justifie officiellement par un discours technocratico-libéral. Le principe de subsidiarité commanderait de démanteler une gestion publique fédérale dénoncée comme incohérente et inefficace. Et que la bonne gestion de la Flandre puisse être mieux « récompensée ». Il va de soi que ce discours épouse d'abord les intérêts matériels apparents de la Flandre, même si l'on y admet généralement le maintien d'une solidarité limitée sur laquelle des comptes précis seraient exigibles, le fédéralisme « de consommation » faisant place au principe de responsabilité. En creux et parfois même dans le déni², ce discours trouve son énergie dans un élan nationaliste qui prolonge le mouvement flamand des origines. Hanté par une histoire politique constituée comme un inconscient, le monde politique flamand porte en lui un passé supposé de colonisation francophone.

La culture doit-elle s'imposer au politique, à l'économique et au social ? Le nationalisme romantique ne laisse aucun doute quant à la vocation des peuples à la souveraineté. Autant qu'une façon de redéfinir les relations entre les entités qui composent la Belgique, le confédéralisme présente cet avantage qu'à son point de départ (comme le rappelle par ailleurs Vincent de Coorebyter) on suppose ces composantes totalement indépendantes et souveraines. Il semble qu'aujourd'hui, la Flandre ne puisse se passer de ce « moment confédéral » qui, élevant la Flandre au rang d'État souverain théorique, changerait le sens de la Belgique : au lieu de rester un héritage mortifiant, le souvenir d'une injure, elle deviendrait le résultat d'une volonté librement consentie, un compromis au moins temporairement utile.

La Belgique n'est pas le laboratoire de l'Europe. Tout au plus peut-on la voir comme un modèle de décongélation lente et non violente des frustrations nationales flamandes, et ce serait compter sans l'effet retard du contexte géo-

² Voir l'interview d'Yves Leterme dans *Libération*, le 18 août 2006 et reprise dans *La Revue nouvelle*, n° 10, octobre 2006.

politique et historique. Autrement dit, au terme du dégel, c'est bien encore le mammoth de l'État nation traditionnel (territoire, langue, État) que l'on retrouve après moult détours : c'est lui qui sert de modèle. Rien à voir donc avec une conception de l'État postnationale qui lèverait les apories modernes auxquelles se heurte la construction européenne, par exemple. Pour réfuter toute illusion, la Belgique régresse : le gouvernement intérimaire de cet hiver respectera *stricto sensu* la parité, sans compter dans ses rangs un Premier ministre « asexué linguistique ».

SIX MOIS POUR RIEN ?

On le savait depuis le début. Pour réformer l'État avec une quelconque ambition, un gouvernement appuyé par une majorité spéciale est sinon indispensable au moins préférable pratiquement. En particulier, une telle majorité est requise pour exécuter le programme institutionnel que se sont fixé l'ensemble des partis du Parlement flamand en 1999. À noter que trois de ces partis (représentant les familles politiques traditionnelles) soutiennent le gouvernement flamand actuel mis en place en 2004. Autrement dit, si la priorité institutionnelle et son contenu font vraiment consensus en Flandre, pourquoi les partis respectables de cette Flandre ne se présentent-ils pas unis autour d'un programme fédéral en la matière, se donnant ainsi toutes les chances de le voir aboutir ? La formule tripartite serait non seulement conforme au prescrit, mais aussi à l'esprit constitutionnel. Et elle éviterait que soit posée la question de savoir par quoi l'on commence (le communautaire ou le reste ?) ou celle des garanties entre les parties contractantes.

L'évidence de cette solution tripartite, éventuellement bornée dans le temps par des élections fédérales anticipées en 2009, relativise l'unanimité de la demande d'autonomie et la priorité affichées du côté flamand. Autrement dit, elle met au jour des motivations dissimulées. Chez les dominants de ce camp, puissance invitante à la table des négociations, soit le cartel CD&V/N-VA, la non-exploitation de cette piste raisonnable de la tripartite fait percevoir une ambiguïté : au fond, la priorité institutionnelle claironnée ne doit-elle pas d'abord être comprise comme un désir de se profiler sur ces thèmes plutôt que d'aboutir à un résultat concret négocié qui ne peut qu'être décevant. Du côté francophone, les libéraux du MR sont seuls à se dire opposés à une formule qu'ils sont pourtant tenus aujourd'hui d'accepter dans la composante francophone du gouvernement intérimaire.

Comment l'hypothèse de l'orange bleue aura-t-elle fait écran pendant six mois à un scénario logique et prévisible, celui de la tripartite traditionnelle ? Certes, elle constitue l'addition brute mais improbable des désirs des dominants : la réforme institutionnelle du CD&V et l'exclusion des socialistes pour le MR. Sans doute l'insuffisance numérique (en regard des majorités spéciales requises) de toute autre formule envisageable a-t-elle été compensée, dès le lendemain de l'élection, par le quasi-engagement des socialistes flamands de

soutenir tout ou partie d'une réforme de l'État qu'ils jugeraient satisfaisante. Mais, sans les socialistes francophones, cet appui extérieur ne comble pas le déficit de l'orange bleue. À lui seul, le PS rend invotable une réforme aux deux tiers qui ne recueillerait pas l'assentiment des extrémistes flamands de la liste Dedecker ou du Vlaams Belang... Il va de soi que cette situation met sous pression l'ensemble des partis francophones et réduit considérablement leur marge de manœuvre, certains qu'ils sont d'une sanction électorale en cas de recours à une majorité spéciale aussi « flamande ».

La responsabilité du temps perdu se répartit entre d'une part les partis flamands (à la mesure de leur importance et de l'initiative qui en résulte) qui, ne se présentant pas unis, ne choisissent pas les moyens propres à faire aboutir leurs revendications et d'autre part le MR qui a pratiqué l'exclusive à l'égard de son homologue socialiste. Exactement à l'inverse de ce que suggère la couverture médiatique qui, surtout du côté flamand, désigne le CDH comme la cause du blocage. Aussi bien, les responsables de la crise en sont-ils, au moins provisoirement, pour leurs frais. Le CD&V ne verra pas honorée sa priorité à la réforme de l'État et les libéraux francophones n'auront (pas encore ?) pu rejeter le PS dans l'opposition.

L'UNILATÉRALISME BELGE OU BELGITÉ

Peut-on rester belge comme on l'a été? Cette question hante les Francophones qui rudent avec le réel pour ménager leur désir d'une continuité avec un passé, fût-il imaginaire. Autant dire que la crise gouvernementale récemment vécue ne peut avoir d'autre responsable que l'ensemble des représentants politiques : le mode sur lequel se vit la belgité implique un poujadisme de raison. Encore des questions? On sort le drapeau. Car pas question d'ébranler l'évidence tranquille qui fondait naguère encore l'identité nationale sur les registres politiques et affectifs, repoussant les différences culturelles et linguistiques à la périphérie de l'identité nationale. Ainsi la bigoterie royaliste qui sévit depuis une vingtaine d'années décompense un désarroi qui ne s'avoue pas.

Tel est l'unilatéralisme belge : une espèce modeste et peu agressive de nationalisme qui se classe spontanément comme « faisant fonction ». En regard des élans suscités par les géants voisins (français, allemand ou britannique), on y revendique, avec une fierté rentrée, la diversité intérieure comme une forme de supériorité. Mais l'identité qui en résulte n'échappe pas aux travers du nationalisme « pur », quand même elle autoproclame spontanément son innocence au point de s'ignorer comme telle, quand même elle interpelle les « nationalismes » pour s'en exclure. Tout comme la manifestation de Bruxelles du 18 novembre, essentiellement francophone, montrée par l'illustration de couverture s'insurge « contre toutes les formes de nationalisme » tout en arborant fièrement le noir-jaune-rouge de la bannière belge. Une telle absence de retour sur soi, même banalisée par la masse, stupéfiée. Il est vrai que cette position bon-enfant s'harmonise étrangement aux intérêts desdits Francophones.

Ne dérangeons pas le confort intellectuel d'une nation modeste qui donne des leçons de nationalisme aux autres tout en défendant ses intérêts. Reste l'aveu que l'Autre est en nous : que faire alors pour rester soi-même s'il s'en va ?

La leçon est plus générale. Le jeu de l'identité ne s'arrête pas à fixer ou à réfuter une fois pour toutes quelques traits définitoires de soi à l'Autre. Car l'autre travaille son être qui force la mobilité de soi, et déloge la niche où l'on s'était réfugié pour comparaître devant une limite nouvellement tracée. C'est ainsi que le « f » de francophone est devenu majuscule : l'adjectif qui renvoyait à une caractéristique secondaire fait désormais référence, avec sa capitale, à un ensemble humain forcé à l'être majuscule par le contraste d'une affirmation l'ensemble « flamand » constitué en communauté. C'est l'autre qui, en s'imposant, a imposé la langue comme trait central de l'identité et fondateur de ce que les Canadiens appellent une société séparée, ce qu'il a bien fallu avaliser, quoi qu'on en ait. ■